



INSTRUMENT EUROPÉEN DE VOISINAGE ET DE PARTENARIAT

RÉPUBLIQUE DE LA MOLDAVIE

**DOCUMENT DE STRATEGIE
2007-2013**

Table des matières

RESUME	2
1. OBJECTIFS DE LA COOPERATION UE/CE AVEC LA REPUBLIQUE DE LA MOLDAVIE	2
1.1. OBJECTIFS GENERAUX DE POLITIQUE EXTERIEURE DE L'UE.....	2
1.2. OBJECTIFS STRATEGIQUES DE LA COOPERATION UE/CE AVEC LA REPUBLIQUE DE LA MOLDAVIE	3
2. GRANDES LIGNES DE L'AGENDA POLITIQUE DE LA REPUBLIQUE DE LA MOLDAVIE	4
2.1. ASPECTS GENERAUX	4
2.2. POLITIQUE INTERIEURE	4
2.3. LA QUESTION TRANSNISTRIENNE	5
2.4. POLITIQUE EXTERIEURE	5
3. LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE	6
3.1. ANALYSE DE LA SITUATION POLITIQUE	6
3.2. ANALYSE DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET DE LA STRUCTURE COMMERCIALE	8
3.3. ANALYSE DES DEVELOPPEMENTS SOCIAUX	10
4. APERÇU DE L'ASSISTANCE PASSEE ET EN COURS DE LA CE	11
4.1. ASSISTANCE DE LA CE EN MOLDOVA DE 1991 A 2006.....	11
4.2. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES POUR LE NOUVEAU CYCLE DE PROGRAMMATION.....	12
4.3. COORDINATION ET COMPLEMENTARITE AVEC D'AUTRES DONATEURS	14
4.4. COHERENCE DE LA POLITIQUE DE COOPERATION DE LA CE AVEC D'AUTRES POLITIQUES FONDAMENTALES DE L'UE («COMBINAISON DE MESURES»)	15
5. LA STRATEGIE DE REPONSE DE LA CE	15
5.1. PRINCIPAL OBJECTIF.....	15
5.2. PRIORITES DE L'ASSISTANCE DE LA CE	15
5.3. INSTRUMENTS ET MOYENS	18

ANNEX 1

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ANNEX 2

REPUBLIC OF MOLDOVA AT A GLANCE

ANNEX 3

PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA REPUBLIQUE DE MOLDAVIE

ANNEX 4

PRIORITES DES AUTRES DONATEURS, Y COMPRIS LES ETATS MEMBRES

ANNEX 5

PRINCIPES DE "POLICY MIX" DANS LE CONTEXTE DU DSP DE LA REPUBLIQUE DE MODAVIE

ANNEX 6

ASSISTANCE DE LA CE A LA REPUBLIQUE DE MOLDAVIE, 1991-2006

Résumé

Le présent document de stratégie (DSP), applicable à la République de la Moldavie¹, couvre la période de 2007 à 2013. L'assistance à la Moldova au cours de cette période sera principalement offerte au titre du nouvel instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), qui est en cours d'établissement dans le but de promouvoir le développement d'une zone de prospérité et de relations de bon voisinage entre l'Union européenne et les pays partenaires couverts par la politique européenne de voisinage (PEV)².

Les objectifs principaux de la coopération entre l'UE et la Moldova à ce stade sont, d'une part, le développement d'une relation de plus en plus étroite, transcendant les niveaux passés de coopération pour aller jusqu'à un approfondissement de la coopération politique, notamment dans le domaine de la politique étrangère et de la sécurité et dans la résolution du conflit en Transnistrie, et d'autre part, la promotion de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté sur la base du plan d'action UE-Moldova et du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et la croissance économique (DSRPCE).

L'assistance de la CE au cours de la période couverte par cette stratégie permettra d'atteindre les objectifs politiques ci-dessus. Ceci se traduit, dans le programme indicatif national (PIN) 2007-2010, par le soutien de trois domaines prioritaires:

- 1) le développement de la démocratie et la bonne gouvernance,
- 2) la réforme de la réglementation et le renforcement de la capacité administrative,
- 3) la réduction de la pauvreté et la croissance économique.

Ce nouveau document de stratégie pour la Moldova a été élaboré en étroite concertation avec les autorités moldaves et respecte entièrement les priorités nationales. Les États membres, les autres donateurs et les organisations de la société civile ont été consultés durant le processus d'élaboration.

1. Objectifs de la coopération UE/CE avec la Moldova

1.1. Objectifs généraux de politique extérieure de l'UE

Intervenant à l'échelle mondiale, l'UE s'efforce de promouvoir ses normes, ses valeurs et ses intérêts à l'aide de divers instruments, allant de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) à la dimension extérieure des politiques internes de l'UE en passant par l'assistance et le commerce.

L'UE s'efforce, en particulier, de promouvoir la prospérité, la solidarité, la sécurité et le développement durable dans le monde.

Il est essentiel pour l'UE de définir la bonne «combinaison de mesures». Autrement dit, la cohérence politique entre les divers instruments disponibles traitant de la Moldova doit être garantie à la lumière des objectifs stratégiques de relations extérieures poursuivis par l'UE.

¹ Ci-après la *République de la Moldavie* sera appelée *Moldavie*.

² **Règlement 1638/2006 (26/10/2006)**

1.2. Objectifs stratégiques de la coopération UE/CE avec la Moldova

Les objectifs stratégiques nationaux spécifiques, régionaux et globaux façonnent ensemble l'approche de la coopération avec la Moldova:

Un partenariat mutuellement bénéfique encourageant l'agenda de réforme de la Moldova

Dans l'accord de partenariat et de coopération (APC) signé en date du 1^{er} juillet 1998, l'UE et la Moldova se sont engagées à instituer un partenariat propice au développement de relations politiques étroites et profitables à chacune des parties dans le domaine du commerce et des investissements, ainsi qu'une coopération économique, sociale, financière, scientifico-civile, technologique et culturelle. Le partenariat est destiné, en particulier, à promouvoir la transition de la Moldova vers une démocratie et une économie de marché à part entière.

Mise en œuvre de la politique européenne de voisinage (PEV) et du plan d'action PEV entre l'UE et la Moldova

Lancée dans le contexte du cycle de l'élargissement de 2004, la PEV a pour objectif de partager avec les pays limitrophes, et notamment la Moldova, la stabilité, la sécurité et la prospérité de l'UE dans des conditions distinctes d'une adhésion à l'UE. Elle vise à prévenir l'apparition de nouvelles lignes de fracture entre l'UE élargie et ses voisins en offrant à ces derniers l'occasion de participer à diverses activités de l'UE par le biais d'une coopération plus étroite sur le plan politique, économique et culturel, ainsi qu'en matière de sécurité. Elle traite également l'un des objectifs stratégiques que l'Union européenne s'est fixés dans la stratégie européenne de sécurité qu'elle a adoptée en décembre 2003: contribuer à la sécurité du voisinage de l'UE. Les partenaires de la PEV devraient tirer avantage de la coopération plus étroite avec l'UE, de la chance qui leur est offerte de participer aux programmes de l'UE et des intérêts qu'ils auront dans le marché intérieur de l'UE, ce qui les soutiendra dans leurs propres réformes politiques et économiques.

L'UE et la Moldova sont convenues d'objectifs spécifiques qui ont été établis dans un plan d'action que le Conseil de coopération UE-Moldova a adopté le 22 février 2005. En novembre 2006, la Commission a présenté une évaluation intermédiaire de la mise en œuvre du plan d'action.

Défis de la sécurité

Dans la stratégie européenne de sécurité, adoptée le 12 décembre 2003, l'UE a reconnu qu'en tant qu'union composée de 25 États, hébergeant plus de 450 millions d'habitants et produisant un quart du produit intérieur brut (PIB) du monde, elle est immanquablement un acteur mondial.

L'une des principales implications politiques de la stratégie européenne de sécurité est la nécessité pour l'UE «d'apporter une contribution [...] à la promotion d'un cercle de pays bien gouvernés à l'est de l'Union européenne et sur le pourtour méditerranéen avec lesquels nous pouvons entretenir des relations étroites, fondées sur la coopération». La stratégie reconnaît, en outre, clairement l'importance de promouvoir un ordre international basé sur un multilatéralisme efficace.

Dans ce contexte, l'UE accorde une grande importance à la résolution du conflit de la Transnistrie et participe activement aux efforts en cours pour parvenir à un règlement, entre autres, par

l'établissement, sur la ligne de séparation entre la Moldova et l'Ukraine, y compris dans la section transnistrienne, d'une mission d'assistance technique aux frontières de l'UE.

Objectifs de la politique de développement

La politique de développement de l'UE est articulée autour de la réduction de la pauvreté, en tant qu'objectif principal, et de la promotion de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme, en tant qu'objectifs secondaires³. Parallèlement, elle souligne la nécessité d'une approche différenciée en fonction des contextes et des besoins.

Avec un RNB par habitant de 880 dollars US (2005, méthode Atlas), la Moldova tombe dans la catégorie des pays à faibles revenus dans la liste des bénéficiaires d'une assistance du comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Les objectifs de la politique de développement, et en particulier les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), doivent dès lors être pris pleinement en considération dans la définition des objectifs de coopération avec la Moldova. Dans ce contexte, il est important de noter qu'un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et la croissance économique (DSRPCE) pour la période de 2004 à 2006 a été adopté par le gouvernement en mai 2004 et approuvé par le parlement en novembre 2004. Le premier rapport d'évaluation annuel sur le DSRPCE en République moldove a été publié par le gouvernement en avril 2006.

2. Grandes lignes de l'agenda politique de la Moldova

2.1. Aspects généraux

Le renforcement de la relation avec l'UE est l'un des objectifs que le Président Voronine a arrêtés pour son pays en 2003. En conséquence, la Moldova a publié un «document de concept» visant à promouvoir son intégration au sein de l'UE. Des divisions chargées de coordonner le processus d'intégration européen ont été instituées au sein de tous les ministères sous la coordination générale du département de l'intégration européenne du ministère des affaires européennes et de l'intégration européenne. À l'issue des élections parlementaires de mars 2005, un nouveau gouvernement pro-européen a été mis en place.

Partant de cette base, les objectifs politiques actuels de la Moldova peuvent être résumés en ces termes:

2.2. Politique intérieure

Consolidation de la démocratie, de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales: la Moldova s'est clairement engagée envers le renforcement de la stabilité et de l'efficacité des institutions, garantissant la démocratie, la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Consolidation de l'État de droit: le gouvernement a déclaré son intention de promouvoir la réforme des systèmes judiciaire et juridique afin de garantir l'indépendance du judiciaire et d'en renforcer la capacité administrative, d'une part, et d'assurer l'impartialité et l'efficacité des poursuites, d'autre part.

³ Les principes fondamentaux de la politique de développement de l'UE sont exposés dans le «Consensus européen pour le développement» (voir: http://europa.eu.int/comm/development/body/development_policy_statement/index_en.htm).

Lutte efficace contre la corruption: le gouvernement a déclaré son intention d'intensifier la lutte contre la corruption et a préparé un plan anticorruption dans le cadre du GRECO (Groupe d'États contre la corruption).

Réforme du secteur public: le gouvernement s'est engagé dans un programme ambitieux de réforme globale du secteur public incluant les réformes administratives et réglementaires nécessaires à l'amélioration de la gouvernance publique. Dans ce contexte, la nécessité d'une réduction sévère du nombre de fonctionnaires a été annoncée.

Amélioration du climat d'investissement: une composante importante de l'approche du gouvernement pour promouvoir la croissance économique consiste à traiter activement la vaste plage de problèmes affectant le climat d'investissement en vue de renforcer la confiance des investisseurs. Une réforme «de type guillotine» a été lancée afin de limiter la paperasserie. Une liste des actes législatifs et administratifs à supprimer ou à modifier a déjà été dressée.

Promotion du bien-être, augmentation des niveaux de vie et amélioration de la fourniture de services sociaux: dans le cadre du DSRPCE, le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre des mesures de lutte contre la pauvreté, ainsi qu'à améliorer les services sociaux et l'accès à la protection de la santé, en particulier au niveau régional et local.

Sécurité de l'approvisionnement énergétique: il s'agit d'une préoccupation majeure pour les autorités moldaves qui cherchent des moyens pour garantir la sécurité des approvisionnements énergétiques. La Moldova jouit du statut d'observateur au sein du Traité sur la communauté de l'énergie dans l'Europe du Sud-Est, ce qui pourrait constituer un cadre propice à la réforme du marché de l'énergie dont le pays a besoin pour améliorer la sécurité de ses approvisionnements énergétiques.

2.3. La question transnistrienne

Trouver une solution au conflit transnistrien en respectant pleinement l'intégrité territoriale de la Moldova est une priorité clé du gouvernement moldave.

2.4. Politique extérieure

Orientation vers l'Union européenne et plus grande intégration dans le dispositif de coopération de l'Europe du Sud-Est: la Moldova a placé l'orientation vers l'Union européenne résolument au centre de son agenda politique. Aussi poursuit-elle systématiquement une politique de plus grande intégration dans le dispositif de coopération en Europe du Sud-Est. La Moldova est membre du Pacte de stabilité (PS) pour l'Europe du Sud-Est, de l'Initiative centreeuropéenne (CIE), de l'Initiative de coopération en Europe du Sud-Est (SECI) et du Pacte de coopération économique de la mer Noire (CEMN). Elle est devenue membre du Processus de coopération de l'Europe du Sud-Est (SEEC) en 2006. La Moldavie a aussi signé le nouveau accord «CEFTA» (Central European Free Trade Area) en Décembre 2006.

Autre initiatives régionales: la Moldova s'est engagée envers un renforcement de sa coopération au sein de la région de la Mer noire, notamment dans le cadre du GUAM⁴.

⁴ Le GUAM est une alliance régionale regroupant la Géorgie, l'Ukraine, l'Azerbaïdjan et la Moldova.

Promotion du commerce: la Moldova est devenue membre de l'OMC en juillet 2001. Les questions de politique commerciale sont au cœur de la stratégie économique du gouvernement. La passation d'accords de libre-échange (ALE) avec les anciens pays de la CEI et avec d'autres pays de l'Europe du Sud-Est sont une priorité. Depuis le 1^{er} janvier 2006, la Moldova bénéficie du système de préférences généralisées Plus (SPG+) dans ses relations commerciales avec l'UE. Le gouvernement a pris des mesures importantes pour améliorer le système de certification et de contrôle des règles d'origine en tant que base des préférences tarifaires autonomes éventuellement accordées par l'UE, une priorité du plan d'action UE-Moldova.

3. La situation politique, économique, sociale et environnementale

3.1. Analyse de la situation politique

Situation intérieure

La Moldova s'est proclamée indépendante de l'ancienne Union soviétique en août 1991. En janvier 1992, la République de Moldova devenait un État membre de la CSCE (OSCE après 1995) et a été admise aux Nations unies en mars de cette même année. Au cours des premières années qui ont suivi l'indépendance, la situation politique moldave a été caractérisée par une succession de majorités de coalition volatiles et de gouvernements de courte durée. Cette situation a changé après les élections parlementaires de mars 2001 au cours desquelles le parti communiste a remporté une victoire écrasante avec une majorité constitutionnelle de 71 sièges parlementaires (sur 101). Un nouveau président (V. Voronine) a été élu au cours d'un processus démocratique reconnu par la communauté internationale. Le Président Voronine a été réélu en avril 2005. Les élections parlementaires de 2005 ont, d'une manière générale, été jugées conformes aux normes du Conseil de l'Europe (CE) et de l'OSCE. La question de la liberté des médias et les pressions administratives exercées sur les candidats de l'opposition ont toutefois quelque peu inquiété la mission conjointe d'observation des élections CE-OSCE.

Tant la Constitution que la loi sur le système judiciaire disposent que le judiciaire est indépendant du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif. Le gouvernement moldave reconnaît cependant que la réforme de l'appareil judiciaire, et en particulier la plus grande autonomie des juges et des procureurs, l'accès garanti à la justice et l'exécution des décisions du tribunal, reste une priorité

Après son indépendance, la Moldova a dû relever un double défi: créer sa propre administration publique et transformer parallèlement les branches locales de l'administration soviétique en structures adaptées aux besoins d'une société démocratique et d'une économie de marché. Le gouvernement moldave reconnaît que cette tâche n'a été que partiellement remplie. La capacité institutionnelle dans le secteur public reste faible et il n'est pas rare que les institutions gouvernementales ne fonctionnent pas efficacement suite à des incohérences dans leur cadre fonctionnel et institutionnel. La corruption de certains fonctionnaires est une préoccupation majeure. Dans ce cadre, les procédures de sélection, de promotion et de rémunération nécessitent des améliorations. Bien que le gouvernement se soit engagé dans un programme ambitieux de réforme radicale du secteur public, il reste beaucoup à faire et le soutien des donateurs sera essentiel pour aider à diriger le processus de réforme.

La Moldova a ratifié la plupart des instruments internationaux des droits de l'homme et s'est engagée à renforcer ses institutions démocratiques afin de garantir la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Il lui faut vaincre dans ce cadre les obstacles importants que sont la faible capacité administrative et le faible niveau de sensibilisation médiocre, en particulier au sein des organismes d'application de la loi.

D'une manière générale, la législation moldove offre un environnement relativement favorable au développement de la société civile et de la liberté médiatique. Plusieurs développements récents, notamment dans le domaine législatif, apparaissent toutefois préoccupants.

La question de la Transnistrie

En 1992, une guerre civile de courte durée a éclaté dans la région de la Transnistrie à la frontière est de la Moldova. La Transnistrie est parvenue à imposer une indépendance de fait par rapport à la Moldova, mais n'a pas été reconnue en tant qu'État indépendant par la communauté internationale.

Après le cessez-le-feu, en 1992, une zone de sécurité a été établie et gardée par des forces de maintien de la paix principalement composées de troupes russes et de troupes des deux parties. Des observateurs militaires ukrainiennes sont également présentes en petit nombre. D'autres troupes russes, des munitions et des blindés sont positionnés ou entreposés en Transnistrie.

Depuis 1995, la Moldova et la Transnistrie, assistées de trois médiateurs internationaux, en l'occurrence l'OSCE, la Russie et l'Ukraine, discutent d'un éventuel règlement dans le cadre du «processus des pourparlers à cinq». L'UE et les États-Unis sont associés à ce processus en tant qu'observateurs depuis octobre 2005. La nouvelle version est connue comme «5+2».

Les nouveaux dirigeants ukrainiens ont déclaré leur intention de renouveler leur engagement envers la résolution de la crise. Le 22 avril 2005, lors du sommet du GUAM à Chisinau, le Président Iouchenko a proposé un projet de règlement négocié. Les propositions de règlement, qui ont été révisées par la suite, tournent autour de l'organisation d'élections démocratiques en Transnistrie.

Le 2 juin 2005, le Président ukrainien Iouchenko et le Président moldove Voronine ont adressé au Président Barroso de la Commission européenne et au Haut Représentant/Secrétaire général Solana une lettre commune dans laquelle ils demandaient, entre autres, une surveillance internationale de la section transnistrienne de leur frontière commune. Accédant à cette requête, l'UE a institué, le 1^{er} décembre 2005, une mission d'assistance à la frontière (UE BAM).

Situation extérieure

Le gouvernement moldove s'est résolument engagé à promouvoir l'intégration au sein de l'Union européenne et considère ceci comme son principal objectif de politique étrangère.

La Moldova est, cependant, toujours très tributaire de la Russie et d'autres pays de la CEI, tant pour ses importations d'énergie que pour ses marchés d'exportation. La Moldova s'efforce de diversifier ses sources d'approvisionnement énergétique et ses marchés d'exportation, mais elle doit faire face à des obstacles liés au fait qu'une centrale électrique importante est implantée dans la région séparatiste de la Transnistrie.

Après une première phase difficile, le gouvernement, d'obédience communiste, poursuit le modèle traditionnel des solides relations de bon voisinage avec la Roumanie.

Perspectives

La convention relative au plan d'action conjoint UE-Moldova, qui a été conclue dans le contexte de la politique européenne de voisinage, a offert à la Moldova une occasion unique de se transformer en un pays démocratique moderne et de progresser dans le processus de réforme économique. Le plan d'action a constitué un instrument concret de renforcement des aspirations européennes de la Moldova. Plus la Moldova progressera dans ses réformes internes et l'adoption des normes européennes, plus les relations entre l'UE et la Moldova s'intensifieront et se renforceront.

Le processus de règlement du conflit en Transnistrie est entré dans une nouvelle phase suite à la plus grande implication de l'UE et des États-Unis.

3.2. Analyse de la situation économique et de la structure commerciale

La transition de la Moldova vers un système d'économie du marché a été marquée par une récession particulièrement prolongée et profonde. La Russie et l'Ukraine, des économies avec lesquelles la Moldova entretient des liens commerciaux étroits, ont connu des problèmes similaires. Bien que la croissance ait finalement repris en 2000, le redressement du pays à partir de 2000 a été moindre que chez les voisins. Ceci était dû, en grande partie, à la très grande vulnérabilité de la Moldova aux chocs extérieurs (vu sa structure commerciale) et aux mauvaises conditions climatiques. En conséquence, le PIB réel en 2005 était toujours inférieur à 50% du niveau de 1989. Il s'agit de l'une des plus mauvaises performances parmi les pays en transition cités par la BERD.

La croissance économique a également souffert du fait que la plus grande partie de l'industrie moldove, et notamment les centrales électriques, se trouve dans la section transnistrienne sécessionniste. Compte tenu de cette évolution, le PIB réel par tête du pays est le plus faible d'Europe.

Bien que le secteur de la fabrication, spécialisé dans le textile et le travail du cuir, se redresse, l'économie moldove reste caractérisée par un très grand secteur agricole performant, représentant à peu près un cinquième du PIB en 2004. Cette même année, les produits agricoles et de la transformation alimentaire représentaient 54% du total des exportations.

Le taux d'émigration important (le nombre de Moldoves travaillant à l'étranger en novembre 2004 était estimé à environ 400 000) a entraîné un flux massif et croissant d'envois de fonds par les travailleurs: ces transferts se sont multipliés par 4,5 depuis 2001. Selon les statistiques officielles de la BNM, le niveau global en 2005 est estimé à 900 millions de dollars US, ce qui représente à peu près 30 % du PIB moldove. Ces envois de fonds constituent donc une caractéristique essentielle du développement économique et de la vie sociale et ont contribué directement à la réduction de la pauvreté. Ils sont également un important poste de revenus dans le compte courant de la Moldova; leur croissance compense - et autorise en même temps - les énormes déficits commerciaux enregistrés par la Moldova. Les importations moldoves sont égales aujourd'hui à plus du double des exportations du pays et le déficit de la balance commerciale avoisinait les 40 % du PIB en 2005. Bien évidemment, la croissance économique et les finances publiques sont toutes deux très vulnérables en raison de leur forte dépendance vis-à-vis des envois de fonds pour diminuer le déficit commercial. La dépendance extérieure de la Moldova a été mise en exergue par les événements survenus depuis le début de l'année

2006: premièrement, le doublement du prix du gaz naturel importé de Russie et deuxièmement, l'embargo russe sur les importations de vin moldove entré en vigueur depuis fin mars 2006.

En dépit d'une récente amélioration, la situation budgétaire moldove reste fragile. Le budget général de l'État accusait un excédent en 2003-2005, mais celui-ci a été atteint par l'accumulation d'arriérés de dette extérieure (depuis 2002). Les arriérés de dette dus aux créanciers du Club de Paris, longtemps un obstacle à la normalisation des relations de la Moldova avec la communauté des donateurs internationaux, ne constituent plus un problème. En mai 2006, le gouvernement moldove a conclu un accord avec ces créanciers sur la restructuration de la dette moldove en souffrance et les paiements venant à échéance en 2006-2008, période couverte par l'arrangement financier conclu par le pays avec le FMI dans le cadre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (également approuvé en mai 2006).

Même avant l'accord relatif à la consolidation de la dette envers le Club de Paris, la Moldova a poursuivi la réduction progressive de son endettement extérieur. Alors qu'en 2004, elle avait conclu plusieurs accords bilatéraux en matière de réduction de la dette (avec des créanciers officiels et privés qui n'étaient pas membres du Club de Paris), en 2005, la réduction de l'encours de la dette était due à des remboursements réguliers et à l'absence de nouveaux décaissements. Fin 2005, la dette extérieure publique et la dette extérieure garantie par l'État se chiffraient à 800 millions de dollars, soit environ 26 % du PIB (par rapport à 60 % en 2002). La dette publique extérieure non garantie par l'État est sensiblement plus élevée, puisqu'elle est de 1,2 milliard de dollars US. L'ensemble du service de la dette représente encore quelque 20 % des exportations de biens et de services.

La Moldova est parvenue dernièrement à réduire sa dette par le biais de négociations bilatérales avec certains créditeurs. Selon la Banque nationale, la dette publique et publiquement garantie a chuté de plus de 72 % du PIB en 2000 à moins de 30 % aujourd'hui. La Moldova a également repris ses paiements d'intérêts aux créditeurs de club de Paris, bien que les arriérés sur les remboursements en principal continuent de s'accumuler.

Les autorités ont l'intention de régler leurs relations avec les créditeurs dans le courant de l'année 2006 dans le cadre d'un accord passé avec le FMI concernant un plan de financement en trois ans au titre de la Facilité concessionnelle pour la réduction de la pauvreté et la croissance de ce fonds. Le programme devrait être approuvé en mai 2006. Le précédent arrangement passé avec le FMI s'est clôturé en 2003 après de grosses difficultés.

À moyen terme, une nette amélioration du climat d'affaires moldove s'impose pour mettre le pays sur la voie d'une croissance durable. La Moldova enregistre de mauvais résultats sur le plan de la corruption (88^e position dans le classement mondial conformément à l'index de perception de la corruption 2005 de Transparency International)⁵ et d'importants obstacles administratifs formels et informels aux affaires doivent encore être surmontés. Le gouvernement a également montré un penchant de plus en plus marqué pour l'ingérence dans les affaires économiques, ce qui a débouché sur des plaintes régulières de la part des exportateurs moldoves et à des plaintes occasionnelles du côté des investisseurs étrangers.

⁵ Il est toutefois intéressant de constater que d'autres pays de la région, notamment l'Ukraine, le Belarus et la Russie, enregistrent des résultats encore plus mauvais.

Le programme de privatisation progresse lentement et les efforts déployés dans le domaine de la déréglementation, du meilleur ciblage de l'aide sociale et de la politique des PME ont également fourni peu de résultats concrets à ce jour.

Le visage économique de la Moldova est marqué par de grandes disparités régionales. L'industrie lourde est concentrée dans la région séparatiste de Transnistrie. Dans le reste de la Moldova, les niveaux de revenus les plus élevés sont enregistrés dans la périphérie de la capitale de Chisinau.

L'UE est le premier marché d'importation et le second marché d'exportation de la Moldova, représentant quelque 33 % de ses échanges commerciaux totaux. La Russie et l'Ukraine, avec 22,4 % et 16,7 %, sont respectivement les second et troisième partenaires commerciaux. Les importations de l'UE en provenance de Moldova ont augmenté de 28,7 % en 2004 par rapport à 2003. Les exportations de l'UE vers la Moldova ont augmenté de 13,6 %. Les importations de l'UE se composent principalement de produits agricoles, de textiles et de vêtements.

3.3. Analyse des développements sociaux

La Moldova arrive en 115^e position dans le classement du rapport sur le développement humain de 2005 avec un indicateur de développement humain (IDH) de 0,671. La Moldova est donc l'un des moins bien classés, en termes d'IDH, parmi les pays couverts par la politique européenne de voisinage.

Avec un revenu par tête de 880 dollars US (méthode Atlas du RNB, 2004), la Moldova est le pays le plus pauvre d'Europe et le seul, aujourd'hui, à figurer dans le classement des pays à faible revenu de la Banque mondiale. Si le niveau de pauvreté a fortement chuté après 1999, il semble désormais stagner. Entre 1999 et 2005, le taux de pauvreté en Moldavie est passé de 73 % à 28,5 %, ce qui constitue la baisse la plus marquée en Europe et en Asie centrale pour cette période. Cependant, depuis 2004, la réduction de la pauvreté stagne malgré une croissance économique continue et la pauvreté semble même avoir augmenté dans les régions rurales.

Le pays souffre d'une incidence élevée de la pauvreté, en particulier dans les zones rurales, et est devenu un centre pour les trafiquants d'êtres humains. En raison de sa situation économique difficile, de nombreux citoyens moldoves ont tendance à vouloir trouver un emploi à l'étranger et sont victimes, pour une grande partie d'entre eux, de diverses formes de trafic. Un nombre important de femmes et d'enfants continuent de faire l'objet d'un trafic sexuel, en particulier vers l'Europe occidentale.

La population moldove a régressé, passant de 4,36 millions en 1991 à 3,97 millions en 2004 (selon les estimations, 400 000 Moldoves travaillaient à l'étranger en novembre 2004)⁶. Ceci reflète une situation démographique dramatique résultant d'une augmentation du taux de mortalité, en particulier chez les hommes, d'un déclin important de la natalité et d'un important flux migratoire. L'accroissement des maladies liées à la consommation de tabac et d'alcool, couplé à la résurgence des maladies transmissibles telles que la tuberculose et la diphtérie, s'est révélé être un important facteur dans l'augmentation de la mortalité masculine. Selon les statistiques officielles, le taux du VIH/SIDA reste faible. Diverses raisons amènent toutefois à penser que la maladie est plus répandue que ce qui est officiellement déclaré. Les taux de mortalité en rapide expansion et la propagation de maladies

⁶ Quelque 200 000 migrants « auxiliaires » étaient également recensés en Moldova en novembre 2004; ils avaient travaillé à l'étranger à une certaine période en 2003 ou 2004 ou avaient des projets spécifiques de travailler à l'étranger dans le proche avenir.

chroniques limitent fortement l'espérance de vie. Avec des valeurs de 67,7 ans (63,9 ans pour les hommes et 71,3 ans pour les femmes) en 2003, celle-ci est l'une des plus faibles d'Europe.

Le niveau d'emploi a fortement baissé au cours des deux dernières années, chutant à 49,7 % en 2004 (l'emploi des jeunes a baissé au point de ne plus atteindre que 18 % en 2004). Quant au chômage, il était de 10% en 2004 (étude de la main-d'œuvre). Le principal problème en Moldova est que les emplois bien rémunérés ne sont pas créés en nombre suffisant pour faire sortir la population de la pauvreté. 75 % des personnes vivant dans la pauvreté en 2002 avaient un emploi.

Si la Moldova enregistre de bons résultats en termes d'alphabétisation et d'enrôlement scolaire, avec un pourcentage d'alphabétisation adulte de 96,6 % (taux d'alphabétisation des jeunes: 98,7 %) et un pourcentage net de fréquentation scolaire dans l'enseignement fondamental de 79 %, le secteur pédagogique du pays est marqué par une inégalité d'accès croissante, une qualité en baisse et une utilisation peu efficace des ressources.

3.4. Analyse de la situation environnementale⁷

La Moldova a d'importants défis à relever pour promouvoir la protection de l'environnement. Les principaux domaines sont la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la gestion des déchets, la protection de la nature et les changements climatiques, y compris les accords environnementaux multilatéraux. La capacité institutionnelle et administrative requiert, en outre, un renforcement, en particulier en ce qui concerne la planification stratégique, la mise en œuvre et l'application. La société civile doit également être renforcée pour en faire un partenaire gouvernemental de qualité dans le développement de la protection de l'environnement.

4. Aperçu de l'assistance passée et en cours de la CE

4.1. Assistance de la CE en Moldova de 1991 à 2006

La Communauté a fourni à la Moldova une assistance de plus de 300 millions d'euros depuis 1991. Ceci inclut une assistance dans le cadre du programme Tacis (et notamment de ses composantes nationales, régionales et transfrontalières), ainsi que le soutien sous les lignes budgétaires thématiques telles que le programme pour la sécurité alimentaire (PSA) et l'initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH), l'assistance macrofinancière et l'assistance humanitaire fournie par ECHO⁸.

Au titre du **programme national Tacis**, l'assistance depuis 2001 se concentre sur les trois domaines prioritaires suivants: 1) soutien aux réformes institutionnelles, juridiques et administratives; 2) soutien au secteur privé et aide au développement économique; et 3) aide destinée à atténuer les conséquences sociales de la transition.

La coopération régionale et transfrontalière se concentre sur des éléments en rapport avec les améliorations infrastructurelles et environnementales. De récents programmes régionaux ont également

⁷ Une description plus détaillée de la situation environnementale de la Moldova est donnée dans le profil environnemental du pays qui est annexé au présent DSP (annexe 2).

⁸ Une ventilation détaillée de l'assistance offerte par la CE à la Moldova de 1991 à 2006 est présentée en annexe 6.

inclus des interventions substantielles portant sur l'amélioration de la gestion des frontières, le renforcement du système d'asile et la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de drogues. La Moldova a joué un rôle actif lors des conférences ministérielles UE - mer Noire - bassin de la mer Caspienne de Bakou qui étaient consacrées aux transports et à l'énergie en novembre 2004, ainsi qu'au sein de leurs groupes de travail de suivi.

La Moldova entre en ligne de compte actuellement pour deux **programmes de voisinage (PV)**: un programme bilatéral avec la Roumanie et le programme CADSES (= centre et espace adriatique, danubien et sud-est de l'Europe). Un premier appel à propositions a été lancé et des projets ont été sélectionnés pour CADSES et le programme bilatéral avec la Roumanie.

Le **programme de sécurité alimentaire (PSA)** est conçu dans le but de traiter les problèmes de pauvreté et d'améliorer la sécurité alimentaire, ce qui inclut des mesures dans le secteur agricole, la réforme foncière et sociale et la gestion des finances publiques. Le PSA est un programme de soutien budgétaire qui est soumis à la condition d'atteindre des jalons prédéfinis. D'importants progrès réalisés vers le respect des conditions convenues dans le PSA 2002 ont permis de déboursier 9,2 millions d'euros en 2005. Une première tranche de 1,2 million d'euro sur le PSA 2004 a été transférée à la Moldova en automne 2005 et suivie d'une seconde tranche de 7,6 millions d'euros en décembre 2005. Une autre dotation de 10 millions d'euros au titre du PSA, dont 9,2 millions d'euros de soutien budgétaire, a été mise à disposition en 2006. Un premier décaissement de 1,2 million d'euros a eu lieu en octobre 2006.

Une subvention de 15 millions d'euros, destinée à compléter les programmes du FMI et de la Banque mondiale, a été allouée sous forme d'**aide macrofinancière** à la Moldova en 2002. En l'absence de programme FMI, elle n'a toutefois pas pu être déboursée. La décision concernant la subvention n'est plus valable à ce jour. Une nouvelle aide macrofinancière, d'un montant indicatif de 45 millions d'euros est actuellement en préparation (octobre 2006), à la suite de l'adoption du nouveau programme du FMI.

Un soutien a été attribué à la Moldova au titre de l'**IEDDH** dans le contexte de projets régionaux au cours des années 2002 à 2004. L'IEDDH soutient des initiatives de la société civile qui visent à promouvoir la démocratie et les droits de l'homme.

La Moldova peut également prétendre à une aide au titre du programme de l'ANASE (années budgétaires 2004-2006) pour des projets s'inscrivant dans le domaine de la migration et de l'asile.

4.2. Principaux enseignements tirés pour le nouveau cycle de programmation

La Commission a récemment terminé une évaluation globale du programme Tacis⁹. La dernière évaluation du programme national pour la Moldova remonte à l'an 2000.

L'évaluation Tacis suggère que, d'une manière générale, les interventions Tacis étaient très pertinentes et répondaient aux besoins identifiés¹⁰. Le programme a toutefois été principalement régi par une approche «descendante», en particulier au cours des premières années. Ceci était la conséquence, en partie, de la nécessité de renforcer les institutions dans les pays en transition et, en partie, d'un esprit

⁹ L'évaluation Tacis est disponible, dans sa version intégrale, sur le site suivant:

http://ec.europa.eu/comm/europeaid/evaluation/document_index/2006/728_docs.htm.

¹⁰ L'évaluation nationale de la Moldova 2000 est arrivée à la même conclusion.

d'appropriation insuffisant de la part des autorités nationales. Les programmes indicatifs nationaux (PIN) avaient également tendance à être trop détaillés de sorte que l'identification de projet n'était pas suffisamment souple pour répondre avec flexibilité aux besoins en évolution.

Dans le présent et nouvel exercice de programmation, la CE s'efforcera de définir des priorités stratégiques et des objectifs plutôt que des activités ou mécanismes d'exécution spécifiques. Les autorités nationales participent à ce processus depuis le tout début et ont fait preuve d'un plus grand niveau d'engagement et d'un plus grand esprit d'appropriation grâce au cadre politique plus clair fourni par la PEV et le plan d'action UE-Moldova.

D'après l'évaluation réalisée, le programme Tacis se caractérise par un grand nombre de **projets d'assistance technique «autonomes» portant, en particulier, sur** la réforme institutionnelle et administrative. Ceux-ci réalisent généralement de bons résultats au niveau des projets¹¹, mais leur **impact sur la politique sectorielle et nationale reste limité**, en raison d'un manque de continuité et de planification sectorielle cohérente à long terme. En revanche, le programme de sécurité alimentaire (PSA), qui offre un soutien budgétaire lorsque certains jalons prédéfinis sont atteints, est considéré par la plupart des parties prenantes comme ayant eu un impact important au niveau politique et sectoriel suite à une plus grande appropriation nationale qui a conduit à un engagement plus solide envers la mise en œuvre de propositions et de politiques de réforme.

Dans le cas spécifique de la Moldova, les évaluateurs observent également l'existence de risques clairs liés à **une capacité administrative et une capacité d'absorption limitées**. Ceux-ci réclament des mécanismes améliorés de coordination des donateurs en vue, en particulier, de renforcer l'action entreprise au titre du plan d'action UE-Moldova et du DSRPCE.

Une évaluation du programme Tacis 2003-2005 en Moldova fournit des indications supplémentaires sur les résultats des projets menés à bien dans le pays, qu'il convient de prendre en compte pour la conception du programme à l'avenir. Elle confirme qu'une majorité de projets Tacis «correspondaient parfaitement aux priorités nationales». Cependant, ils n'étaient pas toujours «liés à des initiatives concrètes financées par les autorités», ce qui a eu des répercussions sur la durabilité des projets. Par ailleurs, l'engagement des institutions partenaires a parfois posé problème.

Pour ce qui est des projets visant à améliorer le cadre législatif national, il ressort de l'évaluation que le fait de concentrer les efforts sur la révision et la rédaction législatives ne permet pas d'atteindre les résultats escomptés s'il ne s'accompagne pas du renforcement des mécanismes de contrôle de l'application de la loi.

À l'avenir, le programme n'accordera plus, lors de sa conception dans le cadre de l'IEVP, autant d'attention aux projets d'assistance technique. En revanche, sur la base de l'expérience positive acquise dans le cadre du programme pour la sécurité alimentaire en Moldova, les ressources transiteront de plus en plus par le budget de l'État; leur allocation sera liée au respect de conditions prédéfinies et elles s'accompagneront d'une aide technique ciblée, ce qui permettra d'augmenter l'appropriation des projets par la population et de réduire les coûts de transaction pour les autorités.

¹¹ Ceci est confirmé par une analyse détaillée des rapports de surveillance des projets pour la Moldova concernant la période de 2003 à 2005, qui révèle une évaluation globale de 2,6, ce qui est supérieur à la moyenne de 2,5.

4.3. Coordination et complémentarité avec d'autres donateurs

Les principaux donateurs en Moldova, en dehors de la CE, sont la Banque mondiale, la BERD et le PNUD/UNICEF, les États-Unis et le Canada et, parmi les pays de l'UE, la Suède, le Royaume-Uni et les Pays-Bas. La Suisse et la Norvège fournissent également une aide. Le FMI a approuvé un nouveau programme PRGF (Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance) en mai 2006¹². La BEI devrait commencer ses opérations de prêt en Moldova dans un avenir proche.

Les activités des donateurs se concentrent essentiellement sur le développement social et économique et les questions liées à la bonne gouvernance et en particulier à la réforme de l'administration publique et la gestion des finances publiques. La Banque mondiale gère un fonds multilatéral d'affectation spéciale pour la réforme du service public.

La CE entretient actuellement une activité dans tous les domaines susmentionnés, se concentrant en particulier sur la réforme institutionnelle et économique et notamment les questions réglementaires. Dans le cadre de cette nouvelle stratégie, l'assistance de la CE restera concentrée essentiellement sur les questions associées à la gouvernance et sur les aspects réglementaires de la réforme économique. La CE augmentera considérablement aussi son assistance en ciblant plus spécifiquement la réduction de la pauvreté et la croissance économique, en particulier au niveau de la communauté régionale et locale, y compris la santé, l'éducation et l'infrastructure municipale.

La coordination des donateurs, menée par le gouvernement, est assez satisfaisante, mais la coordination et le partage interministériels des informations doivent être renforcés durant la période couverte par la présente stratégie. La coordination et l'harmonisation des pratiques des donateurs se sont poursuivies dans le cadre d'une convention-cadre de partenariat dans le domaine du développement signée en mai 2006 entre les autorités moldoves et les principaux donateurs, dont la CE. Cette convention—cadre (intitulée «Coordination et harmonisation des pratiques de l'État et des donateurs en vue d'une plus grande efficacité de l'aide en République de Moldova») engage ses parties à œuvrer en faveur d'une harmonisation des indicateurs, de rapports conjoints et de la synchronisation avec les cycles budgétaires de l'État afin de réduire les coûts de transaction de l'aide fournie à ce dernier. La CE organisera et accueillera, conjointement avec les autorités moldoves, la Banque mondiale et la FMI, une réunion d'un groupe consultatif de donateurs à Bruxelles, le 12 décembre 2006. La réunion a été considérée par tous les participants comme une réussite.

Au moment de préparer la présente stratégie, la CE a consulté d'autres donateurs à un stade précoce afin de garantir la cohésion et la complémentarité. La coordination future des donateurs concernant l'identification et la mise en œuvre du programme sera facilitée par l'installation d'une délégation de la CE à Chisinau en octobre 2005. De tels efforts de coordination seront particulièrement importants, étant donné que la CE s'efforcera de plus en plus, dans le contexte des engagements qui ont été pris à Paris en mars 2005 concernant l'efficacité et l'harmonisation de l'aide et de l'accord-cadre de partenariat susmentionné, de fournir une assistance sur la base d'un soutien de programme à l'échelle sectorielle, notamment un financement groupé et un soutien budgétaire selon le cas.

¹² Cf. annexe 4 pour une description plus détaillée des activités des donateurs.

4.4. Cohérence de la politique de coopération de la CE avec d'autres politiques fondamentales de l'UE («combinaison de mesures»)

Les relations avec la Moldova sont affectées par plusieurs autres politiques communautaires, ce qui explique pourquoi il est si important de sélectionner la bonne «combinaison de mesures». Ceci concerne, en particulier, les domaines de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), de l'énergie, de la politique de développement et de la justice, la liberté et la sécurité (JLS), notamment la migration, la gestion des frontières et la lutte contre le crime organisé, y compris la traite des êtres humains et le trafic de drogues. Cf. description détaillée des aspects de la «combinaison de mesures» en annexe 5.

5. La stratégie de réponse de la CE

5.1. Principal objectif

Le principal objectif de la coopération UE-Moldova à ce stade est le développement d'une relation de plus en plus étroite, allant au-delà des niveaux antérieurs de coopération pour atteindre l'intégration économique progressive et une coopération politique plus approfondie, notamment dans le secteur de l'énergie, et l'encouragement de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté.

L'assistance de la CE au cours de la période couverte par cette stratégie visera, dès lors, à soutenir ces objectifs politiques qui trouvent leur expression conjointe et détaillée dans l'accord de partenariat et de coopération (APC) de juillet 1998 et dans le plan d'action UE-Moldova de février 2005. Cette stratégie est parfaitement alignée avec le document de stratégie pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté qui a été adopté par le gouvernement en mai 2004.

5.2. Priorités de l'assistance de la CE

Les priorités d'assistance de la CE sont présentées dans le document de stratégie sous les sept rubriques de chapitre du plan d'action UE-Moldova.

Ces priorités d'assistance s'appliquent à tous les instruments et programmes d'assistance qui seront ou pourraient être disponibles pour la Moldova.

Dialogue politique et réforme

L'assistance de la CE dans ce domaine se concentrera sur le renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance, sur l'État de droit, sur les droits de l'homme et sur les libertés fondamentales. Elle couvre également la promotion du développement de la société civile, notamment dans la sphère sociale et économique, et le soutien des médias indépendants.

Dans le domaine de la coopération améliorée en matière de politique étrangère et de sécurité, une attention particulière sera accordée aux aspects liés aux armes de destruction massive, à la prévention des conflits et à la gestion de crise en mettant particulièrement l'accent sur la contribution à la

résolution du conflit transnistrien, ainsi qu'à la lutte contre les conséquences de la fabrication, du transfert et de la circulation illicite d'armes de petit calibre, d'armes légères, de munitions et de leur accumulation excessive et diffusion non contrôlée.

Coopération pour le règlement du conflit transnistrien

La CE maintiendra son engagement actuel important envers le soutien d'un règlement du conflit transnistrien dans le respect intégral de l'intégrité territoriale de la Moldova.

Ceci implique, entre autres, le maintien de la coopération avec la Moldova sur les problèmes liés aux frontières et aux douanes en vue de garantir le contrôle intégral de la Moldova sur son territoire frontalier et douanier total et le soutien de la société civile et la promotion des valeurs démocratiques et du respect des droits de l'homme sur l'ensemble du pays.

En fonction des avancées obtenues dans le règlement du conflit transnistrien, la CE poursuivra l'autre assistance spécifique associée à tous les aspects du règlement du conflit et de la consolidation du règlement, notamment la destruction des stocks excessifs d'armes conventionnelles telles que les ALPC (armes légères et de petit calibre) et les débris de guerre explosifs.

Réforme et développement socio-économiques

L'assistance offerte par l'UE traitera les questions principales de la réduction de la pauvreté, de la croissance économique et de la réduction de l'inégalité sociale. Ceci devrait inclure une action complète au niveau régional et au niveau local ciblant, entre autres, l'extension et la modernisation de l'infrastructure locale/régionale, l'accès amélioré aux services sociaux et la qualité de ceux-ci (notamment l'éducation et les soins de santé). Une grande priorité devrait également être accordée aux questions liées au développement économique local et rural et à l'amélioration de la capacité des autorités publiques locales.

Une assistance visant à promouvoir l'établissement d'une économie de marché fonctionnant parfaitement sera également offerte en vue de réduire la pauvreté et les déséquilibres régionaux. Ceci inclut le renforcement de la gestion des finances publiques, l'amélioration du climat d'investissement en garantissant la transparence, la prédictibilité et la simplification des procédures et la promotion du développement du secteur privé. Une autre question importante à traiter est la promotion et l'intégration du développement durable dans toutes les politiques sectorielles pertinentes, notamment l'agriculture.

Réforme du commerce, du marché et de la législation¹³

La CE offrira son aide pour soutenir le processus de réforme du marché et de la réglementation afin de permettre à la Moldova de satisfaire aux obligations qui lui sont imposées au titre de l'accord de partenariat et de coopération (APC) et en tant que membre de l'OMC.

¹³ En ce qui concerne l'assistance technique liée au commerce, les priorités identifiées dans le présent chapitre sont conformes à l'étude diagnostique de la Banque mondiale de décembre 2004 se concentrant sur une évaluation des défis à relever pour le système économique et commercial moldave et édictant des priorités pour la réforme et l'assistance externe.

Ceci couvrira un large éventail de domaines, tels que, la législation et les procédures douanières compatibles avec les normes internationales et européennes dans le but de faciliter les échanges, notamment la sécurité de la chaîne d'approvisionnement commerciale internationale (cadre de normes de l'Organisation mondiale des douanes), l'évaluation des normes et de la conformité, les mesures sanitaires et phytosanitaires (MSP), le droit d'établissement et le droit des sociétés, les services et marchés financiers, le renforcement de la capacité administrative globale de l'administration fiscale et la réforme du système fiscal en conformité avec les principes internationaux généraux afin d'améliorer la perception des recettes, la politique de concurrence, les droits de propriété intellectuelle et industrielle, les marchés publics et les statistiques.

L'assistance de la CE traitera également des problèmes commerciaux et douaniers spécifiques découlant de la situation en Transnistrie et du processus d'amélioration de la certification et du contrôle des règles d'origine en Moldova en vue de l'éventuel octroi de préférences tarifaires autonomes à la Moldova par l'UE.

Coopération dans le domaine de la justice et des affaires intérieures

Conformément aux priorités du plan d'action UE-Moldova, l'assistance dans ce domaine se concentrera sur les thèmes suivants, entre autres: migration (notamment la réadmission, le visa et l'asile), gestion des frontières, lutte contre le terrorisme et le crime organisé, à savoir la traite des êtres humains et le trafic de drogues, la lutte contre la propagation d'armes légères et de petit calibre illicites, la corruption, le blanchiment d'argent et la réforme et coopération policière et judiciaire. L'assistance de la CE devrait promouvoir la réforme institutionnelle et le renforcement des capacités, notamment par une aide à la refonte complète du système judiciaire et la prise de mesures pour rapprocher le système de gardes-frontières et d'asile des normes européennes, la coopération sur le contrôle des frontières, le soutien de la lutte contre le crime organisé et la gestion efficace des flux migratoires.

Transport, énergie, télécommunications, environnement, recherche, développement et innovation

Le renforcement de la capacité administrative pour la formulation et la mise en œuvre de stratégies et politiques sectorielles convergeant vers les politiques et la législation de l'UE est une priorité générale dans les secteurs mentionnés ci-dessus. Dans le domaine des transports, ceci implique, avant tout, l'amélioration de l'efficacité, ainsi que de la sécurité et de la sûreté du secteur de l'aviation.

Dans le secteur de l'énergie, un soutien accru sera fourni dans le domaine de l'amélioration de l'efficacité énergétique et de la promotion des énergies nouvelles ou renouvelables, en particulier au niveau local. Un soutien sera également offert à des mesures adéquates visant la convergence avec l'acquis communautaire dans le domaine de l'énergie, en harmonisant les normes et standards techniques sur ceux de l'UE et en améliorant les approvisionnements énergétiques, le transport du gaz naturel et la promotion de voies d'approvisionnement supplémentaires. Au besoin, un soutien sera également offert à la mise en œuvre au niveau national des recommandations des groupes de travail établis durant les conférences ministérielles de Bakou sur l'énergie.

Dans le domaine des transports, une aide sera allouée à: 1) la remise en état des routes au niveau local et régional; 2) des mesures prioritaires conformes aux recommandations du groupe de haut niveau concernant l'extension des principaux axes de transport transeuropéens vers les pays et régions voisins;

et 3) des domaines identifiés en tant que priorités dans le cadre des groupes de travail de suivi de la conférence ministérielle de Bakou sur les transports de novembre 2004. Une assistance devrait aussi être envisagée en ce qui concerne le secteur de l'aviation, la Moldova étant candidate à l'espace aérien commun européen.

Concernant l'environnement, une attention particulière sera accordée au soutien de la mise en œuvre d'accords multilatéraux, en particulier de la convention-cadre des NU sur les changements climatiques et de son protocole de Kyoto ainsi que des conventions CEE-NU. Des activités visant à améliorer la qualité de l'eau, notamment par le biais du volet correspondant de l'initiative de l'UE dans le domaine de l'eau, sont également envisagées, ainsi que d'autres initiatives régionales destinées à protéger le Danube et le Mer noire. D'autres domaines prioritaires sont la pollution industrielle, la gestion des déchets et la protection de la nature, de même que la poursuite du développement de la société civile, de l'information, de la surveillance et de l'évaluation.

En ce qui concerne la société de l'information, un soutien sera offert pour mettre en œuvre un cadre réglementaire global et des mesures de renforcement des capacités, notamment au profit du régulateur, et pour promouvoir l'utilisation de l'infrastructure de la large bande et des services en ligne par les entreprises, l'administration et les citoyens.

Le soutien à la coopération scientifique et technologique sera aussi important pour contribuer au développement économique durable et équitable de la Moldova, notamment par une participation plus intense aux activités associées à la recherche telles que le 7^e programme-cadre, des projets de recherche conjointe, le plan de mobilité internationale Marie Curie pour les scientifiques et la formation pratique aux sept instituts de la DG Centre commun de recherche (DG CCR).

Contacts intercommunautés

L'assistance à la réforme et à la modernisation du système d'enseignement en vue d'assurer à la convergence avec les normes et pratiques de l'UE sera essentielle au renforcement du développement démocratique, de la stabilité sociale et de la compétitivité économique. Cette assistance inclura une plus grande participation aux programmes tels que Tempus et Jeunesse en action, une augmentation des possibilités de participer aux programmes d'échange tels qu'Erasmus Mundus pour les ressortissants moldaves et l'examen des possibilités de coopération dans le cadre de programmes de l'UE dans le domaine de la culture.

5.3. Instruments et moyens

À partir de 2007, l'assistance de la CE sera fournie par un ensemble de nouveaux instruments. Alors que l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), et notamment sa composante nationale et ses composantes transnationales/régionales, transfrontalières et thématiques, sera le principal nouvel outil pour fournir une assistance à la Moldova, certaines mesures, en particulier dans le domaine de la prévention des conflits et de la gestion et la résolution des crises, peuvent aussi être soutenues au titre du futur instrument de stabilité.

L'introduction de ces nouveaux instruments d'assistance extérieure augmentera considérablement la flexibilité. L'assistance technique ne sera plus la voie prédominante pour les programmes d'assistance extérieure de la Commission à la Moldova.

Comme l'indique le plan d'action PEV, de nouveaux instruments de coopération, tels que les programmes de jumelage ou TAIEX, joueront un rôle essentiel dans la réalisation des priorités du plan d'action. Ces instruments, ainsi que d'autres types d'assistance (financement d'infrastructures et d'équipements, financement groupé et soutien budgétaire, notamment dans le contexte d'approches à l'échelle du secteur (SWAP)), seront disponibles et utilisés chaque fois que cela sera jugé nécessaire.

L'octroi de bonifications d'intérêt et les autres méthodes associant subventions et prêts peuvent permettre de mobiliser des investissements réalisés par des institutions financières internationales dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et des transports. Chaque fois que le recours à des bonifications d'intérêts est envisagé, il faut en évaluer la pertinence au cas par cas et veiller à éviter qu'il n'entraîne une distorsion importante du marché. En matière d'environnement, les secteurs importants sont la gestion de l'eau, la gestion des déchets et la pollution industrielle. En ce qui concerne l'énergie, les sources d'énergie renouvelables et l'efficacité énergétique sont des domaines à envisager. Compte tenu de leur rendement, les investissements réalisés dans le domaine des infrastructures et des réseaux énergétiques devraient en principe être des opérations commerciales. Toutefois, dans des circonstances exceptionnelles touchant aux intérêts de l'UE (sécurité et approvisionnement énergétiques, notamment), et lorsqu'il s'avère difficile de démarrer un projet, des bonifications d'intérêt ciblés ou d'autres méthodes associant prêts et subventions peuvent aussi être envisagés, pour des projets d'investissement précis. Dans le domaine des transports, les bonifications d'intérêts et autres méthodes de ce type devraient viser à mobiliser des fonds pour le financement d'infrastructures revêtant une importance stratégique, comme les mesures transfrontalières relatives aux axes de transports transfrontaliers ou l'achèvement des tronçons manquants sur ces axes.

Le jumelage et TAIEX sont déjà introduits progressivement aux programmes Tacis actuels pour la Moldova, dans le but, en particulier, d'aider les autorités nationales à préparer des stratégies sectorielles cohérentes. Le cas échéant, la Moldova recevra un soutien lui permettant de prendre part aux programmes, agences et réseaux communautaires pour autant que ceux-ci soient ouverts à ce pays. Le cadre plus clair fourni par le plan d'action PEV contribuera à garantir la cohérence de l'assistance de l'UE dans des secteurs spécifiques.

Les questions transversales telles que les droits de l'homme, le genre et l'environnement seront le plus possible intégrées dans la cadre de tous les programmes et les projets. Les chapitres précédents du CSP fourniront plus d'informations détaillées sur ces sujets.

Allocation nationale IEVP pour la Moldova

L'assistance fournie sous l'enveloppe nationale IEVP au profit de la Moldova se concentrera sur les trois domaines prioritaires suivants, qui ont été sélectionnés sur la base d'objectifs stratégiques communs entre l'UE et la Moldova et de l'avantage comparatif de la CE en tant que donateur sur la base d'enseignements tirés de l'assistance antérieure et de la complémentarité avec d'autres donateurs¹⁴. En fonction des développements concernant le règlement du problème transnistrien, la CE

¹⁴ Pour les quatre premières années couvertes par cette stratégie, d'autres informations détaillées seront élaborées dans le programme indicatif national 2007-2010.

fournira, dans la limite des ressources globales disponibles, une autre assistance spécifique associée à tous les aspects du règlement du conflit et de la consolidation du règlement.

Domaine prioritaire 1: soutien au développement démocratique et à la bonne gouvernance

Sous-priorité 1: réforme de l'administration publique et gestion des finances publiques

Sous-priorité 2: État de droit et réforme judiciaire

Sous-priorité 3: droits de l'homme, développement de la société civile et gouvernement local

Sous-priorité 4: éducation, science et contacts/échanges intercommunautés

Domaine prioritaire 2: soutien de la réforme législative et renforcement des capacités administratives

Sous-priorité 1: promotion des échanges commerciaux mutuels, amélioration du climat d'investissement et renforcement de la réforme sociale

Sous-priorité 2: aspects réglementaires sectoriels spécifiques

Domaine prioritaire 3: soutien de la réduction de la pauvreté et de la croissance économique

Programme IEVP transnational/régional¹⁵

La composante régionale de l'IEVP contribuera à la réalisation des objectifs mis en évidence dans cette stratégie et les conclusions et recommandations des groupes de travail établis dans le cadre de la coopération régionale en traitant un nombre limité de priorités se rapportant à la Moldova, mais en y ajoutant une dimension régionale authentique en termes tant de mise en œuvre conjointe que d'impact.

Au niveau sectoriel, ceci concerne, en particulier, les **transports** (développement des grands axes de transport transnationaux conformément aux recommandations du groupe à haut niveau et de la conférence ministérielle de Bakou sur les transports du 14 novembre 2004 et de ses groupes de travail de suivi), l'**énergie** (couvrant, dans le contexte du suivi de la conférence ministérielle de Bakou sur l'énergie du 13 novembre 2004, tous les éléments régionaux de ce domaine, en particulier ceux qui concernent l'harmonisation des marchés de l'énergie, le transport du pétrole et du gaz, l'électricité, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et la facilitation des investissements dans des projets énergétiques d'intérêt commun) et l'**environnement** (ciblant, entre autres, la dimension régionale de l'initiative de l'UE dans le domaine de l'eau, la coopération régionale concernant les mers régionales, y compris la biodiversité, les aspects régionaux de la protection et de la gestion durable des forêts, et la conformité avec les accords multilatéraux, les changements climatiques et la pollution industrielle, l'information, le suivi et l'évaluation et la coopération de la société civile dans le domaine de l'environnement).

En outre, certains aspects de la **gestion des frontières et de la migration, de la lutte contre la criminalité transnationale organisée et des douanes** peuvent aussi être traités plus efficacement au niveau régional lorsque l'action régionale complète l'action nationale. Ceci pourrait inclure une action sur les douanes et sur la gestion des frontières, la lutte contre la criminalité transnationale organisée et la gestion de la migration et de l'asile. Des activités régionales concernant la **coopération avec les PME et la coopération avec la société civile pourront aussi être organisées**. Enfin, une aide à la

¹⁵ Le programme pour la région orientale de l'IEVP est décrit en détail dans des documents de programmation distincts [actualisez le texte à la lumière de la version finale du DSP/PIR]

destruction des mines terrestres antipersonnel, des débris de guerre explosifs et des armes légères et de petit calibre sera disponible.

Programme à l'échelle de l'IEVP¹⁶

Le programme à l'échelle de l'IEVP inclura des activités qui, pour des raisons de cohérence, de visibilité et d'efficacité administrative, profiteront mieux d'une mise en œuvre identique dans tous les pays avoisinants. TAIEX, TEMPUS et le nouveau programme de bourses sont des exemples de telles activités.

Programme de coopération transfrontalière dans le cadre de l'IEVP¹⁷

Comme cela a été souligné dans des communications de la Commission¹⁸ ainsi que dans le volet «stratégie de coopération transfrontalière 2007-2013» de l'IEVP, ce programme a quatre grands objectifs: 1) promouvoir le développement économique et social durable dans les régions frontalières, 2) œuvrer de concert pour relever des défis communs, dans des domaines tels que l'environnement, la santé publique ainsi que la prévention de la criminalité organisée et la lutte contre celle-ci, 3) assurer des frontières sûres et efficaces et 4) promouvoir les actions locales «intercommunautés».

Les objectifs et problèmes spécifiques à traiter dans chaque programme seront fixés en partant d'une perspective locale, par les partenaires du PVP eux-mêmes, reflétant leurs priorités locales. La gestion des programmes relèvera également d'une responsabilité conjointe des partenaires locaux.

Les programmes seront à même de soutenir l'éventail complet de projets, qu'il s'agisse des initiatives locales à petite échelle menées avec des administrations locales et des ONG/organisations de la société civile ou de projets à grande échelle impliquant de nombreux partenaires au niveau régional et infranational. Le volet «coopération transfrontalière» de l'IEVP permettra également la réalisation d'investissements dans un contexte transfrontalier.

La Moldova participera à deux programmes de coopération transfrontalière dans le cadre de l'IEVP: un programme frontalier trilatéral avec l'Ukraine et la Roumanie et le programme multilatéral relatif à la mer Noire.

Instrument pour la promotion de la démocratie et des droits de l'homme (IEDDH II)

Un instrument distinct continuera d'être disponible pour promouvoir la démocratie et les droits de l'homme dans le monde. Comme par le passé, la Moldova bénéficiera d'une aide au titre de cet instrument, principalement au moyen d'appels de propositions plus larges, impliquant plusieurs pays ou régions. Les détails seront élaborés dans le cadre d'un processus de programmation distinct. La pleine complémentarité avec l'aide fournie dans le cadre de l'enveloppe nationale IEVP sera garantie.

¹⁶ Le programme à l'échelle de l'IEVP est décrit en détail dans des documents de programmation distincts [**actualisez le texte à la lumière de la version finale du DSP/PIR**].

¹⁷ Le programme de coopération transfrontalière dans le cadre de l'IEVP est décrit en détail dans des documents de programmation distincts.

¹⁸ Cf. en particulier le document COM(2003) 393 final du 1^{er} juillet 2003 («Jeter les bases d'un nouvel instrument de voisinage»)

Programmes thématiques¹⁹

Un ensemble de cinq programmes thématiques sera disponible à compter de 2007²⁰. Le programme portant sur les questions de migration et d'asile (ex-Aeneas) sera particulièrement important pour la Moldova. Les autres programmes thématiques potentiellement importants pour le pays sont celui traitant du «Développement humain et social – Investir dans les ressources humaines» et celui portant sur l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie. Toutefois, étant donné que l'ensemble des domaines cités seront déjà traités dans le cadre des enveloppes nationales, régionales ou du volet «coopération transfrontalière» de l'IEVP, des activités thématiques supplémentaires ne seront organisées que si elles apportent clairement une valeur ajoutée.

L'aide actuellement fournie au titre du programme de sécurité alimentaire (PSA) sera disponible à l'avenir sous l'enveloppe nationale du programme IEVP.

Instrument de stabilité

L'objectif principal de l'instrument de stabilité consiste à offrir une réponse efficace, opportune, souple et intégrée aux crises, aux crises émergentes ou à l'instabilité politique persistante.

Dans le cas de la Moldova, ceci est particulièrement utile compte tenu du conflit de Transnistrie qui continue de remettre en question l'intégrité territoriale du pays. De nouveaux efforts sont déployés actuellement pour régler ce conflit. Le futur soutien de ceux-ci peut être fourni au titre de l'instrument de stabilité.

Les futures contributions de la CE au Centre pour la science et la technologie (STCU) en Ukraine qui couvrent également la Moldova devraient également être fournies dans le cadre de l'instrument de stabilité.

¹⁹ Les ressources financières provenant de l'IEVP allouées à chaque programme thématique seront programmées sur la base d'un seul et même document de programmation. Une pleine complémentarité avec les actions entreprises dans le cadre des composantes nationales, régionales et de coopération transfrontalière sera garantie.

²⁰ Ces programmes porteront sur les domaines suivants: 1) migration et asile 2) développement humain et social 3) acteurs non étatiques et autorités locales actifs dans le domaine du développement 4) environnement et gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie et 5) sécurité alimentaire.

List of abbreviations and acronyms

AP	Action Plan (also: ENP Action plan or EU-Moldova ENP Action Plan)
BSEC	Black Sea Economic Cooperation Pact
CADSES	Central European Adriatic Danubian South-Eastern European Space
CBC	Cross-border Cooperation
CEI	Central European Initiative
CEP	Country Environment Profile
CFSP	Common Foreign and Security Policy
CIS	Commonwealth of Independent States
CoE	Council of Europe
DAC	Development Assistance Committee
EIB	European Investment Bank
EBRD	European Bank for Reconstruction and Development
ECHO	European Commission Humanitarian Aid Office
EG-PRSP	Economic Growth and Poverty Reduction Strategy Paper
EIDHR	European Initiative for Democracy and Human Rights
ENP	European Neighbourhood Policy
ENPI	European Neighbourhood and Partnership Instrument
FDI	Foreign Direct Investment
FSP	Food Security Programme
FTA	Free Trade Agreement
GDP	Gross Domestic Product
GNI	Gross National Income
GUAM	Georgia, Ukraine, Azerbaijan and Moldova (regional organisation)
HDI	Human Development Index
IFIs	International Financial Institutions
IMF	International Monetary Fund
JHA	Justice and Home Affairs
JLS	Justice, Liberty and Security
MDG	Millennium Development Goals
MoU	Memorandum of Understanding
NGO	non-governmental organisation
NPP	Neighbourhood and Partnership Programme
ODA	Official Development Assistance
OECD	Organisation for Economic Cooperation and Development
OSCE	Organisation for Security and Co-operation in Europe
PCA	Partnership and Cooperation Agreement
PPP	Purchasing power parity
RIP	Regional Indicative Programme
RSP	Regional Strategy Paper
SECI	South-East European Cooperation Initiative
SEECF	South-East European Cooperation Process
SME	Small and medium enterprises
SP	Stability Pact for South-Eastern Europe

SPS	Sanitary and phytosanitary issues
STCU	Science and Technology Centre
SWAP	Sector-wide Approach
TAIEX	Technical Assistance Information Exchange Unit
UNECE	United Nations Economic Commission for Europe
UNDP	United Nations Development Programme
WMD	Weapons of Mass Destruction
WTO	World Trade Organisation

Moldova at a Glance

Land area	Population	Population density
32 880 km ²	4 205 747 (2005)	128 per km ²
Population of main town Chisinau: 716 700 (2004) compared to 778 900 (2001)		
Annual population growth (% per year)		
2000: -0.2	2001: -0.2	2002: -0.4
2003: -0.4	2004: -0.5	2005: -0.3

Sources: Sources:

2006 World Development Indicators, The World Bank, Washington DC, April 2006

National Statistics Bureau of the Republic of Moldova



Economic Indicators²¹

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
GDP growth (annual %)	2	6	8	7	7	7
GDP per capita, PPP (\$)	1,500	1,634	1,771	1,905	2,025	2,162
GNI per capita, Atlas method in current US\$	370	400	460	570	720	880
GNI per capita, PPP (current international \$)	1,350	1,470	1,620	1,760	1,930	2,150
Inflation (annual % change)	31	10	5	12	10	7
Exports of goods and services (% GDP)	50	50	53	53	51	52
Imports of goods and services (% GDP)	75	74	78	87	82	83
Exchange rate (PPP \$)	2.9	3.2	3.4	3.6	3.7	3.9
Total debt service (% of Exports of goods and services)	18	18	20	10	12	12
Cash surplus/deficit (% of GDP)	-1	1	..	2	0	0.4

Sources: 2006 World Development Indicators, The World Bank, Washington DC, April 2006

IMF World Economic Outlook Database

Republic of Moldova Ministry of Finance

Country Assistance Strategy Progress Report for Republic of Moldova, Sept 2006

²¹ GNI per capita excludes Transnistria

Selected Social Indicators

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Adult literacy rate over 15s %	98.9	99	99	96.2	98	99
Primary school enrolment (% gross)	96	96	96	95	94	95
Secondary school enrolment (% gross)	83	81	82	83	83	..
Life expectancy at birth	66.6	68.5	68.8	67.7	68	..
Underweight children <5 (%)	3	3	3	3	3	..
<5 mortality rate (per 1,000 live births)	33	32	32	32	28	..
Maternal mortality rate (per 100,000 live births)	27.1	43.9	28.0	21.9
1-year-olds fully immunized (against measles, %)	87	81	94	96	96	..
1-year-olds fully immunized (against tuberculosis, %)	..	98	99	98
Births supervised by trained personnel (%)	99	99	99	99
Improved water source (% of population with access)	92	..	92	..	92	92
Reported new HIV cases	..	232	199	253	357	533

Sources:

2006 World Development Indicators, The World Bank, Washington DC, April 2006

UNDP, Human Development Reports

UNICEF

AIDS Centre, Ministry of Health and Social Protection, Republic of Moldova

Country Assistance Strategy Progress Report for Republic of Moldova, Sept 2006

Moldova

Country Environment Profile

1. State of the Environment

The key environment issues in Moldova relate to air quality, water quality, waste management and nature protection.

With regard to **air quality**, the main sources of pollution are road transport and energy and heat generation. Overall, air emissions almost halved between 1995 and 2002. However, pollution from road transport represents an increasing proportion of total emissions. Concerning **water quality**, infrastructure for waste water collection and treatment needs to be upgraded and new capacity constructed. A large percentage of households do not have a proper connection to the sewage system. **Waste management** is a significant challenge, including prevention, collection, treatment, recovery and final disposal. Stocks of obsolete pesticides and Polychlorinated Biphenyls (PCBs) require attention. As regards **nature protection**, agricultural practices and unsustainable logging have contributed to soil degradation and loss of biodiversity. With regard to **industrial pollution**, available data suggests that some factors such as water use, waste generation and greenhouse gas emissions have decreased while industrial production is increasing.

Current **trans-boundary environment issues** include the use and protection of shared waters – in particular the Danube River and the Black Sea. The Danube is a heavily utilised resource. It supports drinking water supply, irrigation, industry, fishing, tourism, power generation and navigation. It is frequently also the point of final disposal for wastewater. Severe problems with water quality and quantity have resulted, and biodiversity in the region is diminishing. The Moldovan rivers are part of the Black Sea basin. The Black Sea is subject to similar problems to the Danube, the most serious of which are the discharge of wastewater, oil pollution in the coastal areas and a loss of biodiversity, including fish stocks.

As regards **global environment issues** and climate change in particular, Moldova acceded to the Kyoto Protocol in 2003, and therefore needs to implement the relevant provisions and, where appropriate, implement concrete policies and measures to reduce greenhouse gas emissions, in particular in the energy and heavy industry sectors.

2. Environment policy

A three-year National Environmental Action Plan was adopted in 1996. In 2001, a new Environmental Policy Concept was adopted, reflecting Moldova's environment priorities and objectives. Strategies have also been specifically developed for certain issues, including water resources, persistent organic pollutants and biodiversity. Environment, particularly water co-operation, is part of the Economic Growth and Poverty Reduction Strategy and of the Village environment programme.

3. Environment legislation and implementation

Moldova adopted a framework law on Environmental Protection in 1993, which is being revised with a view to aim at convergence with EU *acquis*.

With regard to **horizontal issues**, provisions on environmental impact assessment are laid down in the law on ecological expertise and environmental impact assessment of 1996. A set of legislative acts provides a legal basis for access to information, including on the environment. Further implementing rules are needed on public participation. In the field of **air quality**, the law on air protection was adopted in 1997. However, air quality standards need to be reviewed. The water code of 1993 has been the main piece of legislation in the field of **water quality**, while legislation was recently adopted on preservation of biological water resources. The ambient water quality standards seem generally stringent, but legal compliance is not enforced in practice. A series of legislative instruments cover the issue of **waste management**. It remains however a significant challenge, including prevention, collection, treatment, recovery and final disposal. The current definitions and classification of waste require attention. Concerning **nature protection**, a law on protected areas was adopted in 1998, while legislation was recently adopted on the protection of endangered species. With regard to **industrial pollution**, there are no integrated permits for industrial installations. Environment permits cover sector-specific environment issues (air, water, waste and soil) separately.

According to the 2001 Environmental Policy Concept, environmental considerations are to be integrated into sector policies. A number of strategies and programmes aim to integrate environmental considerations e.g. into sector-specific strategies and policy. However, inter-ministerial coordination and cooperation constitute a challenge.

Overall, environment legislation is in place in many areas but needs further development. Implementing legislation is not fully developed or applied. Implementation of an integrated cross-sector approach to environment protection (such as the implementation of integrated pollution prevention and control) is a challenge. Moldova faces difficulties with implementation and enforcement of environment legislation due to very limited administrative capacities and financial resources.

4. Administrative capacity

The Ministry of Ecology and Natural Resources is the main body for environmental protection. It has however faced staff losses in recent years. The Ministry has one executive authority, the State Ecological Inspectorate, with responsibility for compliance with environmental quality standards.

There are four regional environmental agencies. However, the division of responsibilities between these and environmental departments of local authorities requires attention. In recent years, some tasks previously carried out at municipal level (such as waste management and drinking water management) have been assigned to the regional and local structures of the Ministry of Environment.

Other specialised institutions support environment protection: the National Institute of Ecology, the Laboratory for Environmental Norms and Standards, the State Geological Agency and the State Hydrometeorological Service. The Environmental Information Centre is responsible for collecting and

disseminating environmental information. There is no comprehensive national environmental monitoring programme. A National Environment Fund and four local funds have been created.

In order to enhance strategic planning, implementation and enforcement of environment legislation, the major challenge facing Moldova is to reinforce its administrative capacity at national, regional and local levels, including coordination between the relevant authorities.

5. Participation in regional and international processes

Moldova has ratified the relevant **international and regional conventions** to which it is signatory, with the exception of the Protocol on Strategic Environmental Assessment to the UN-ECE Convention on Environmental Impact Assessment in a Transboundary Context and the Protocol to Abate Acidification, Eutrophication and Ground-level Ozone to the UN-ECE Convention on Long-Range Transboundary Air Pollution.

Moldova is a member of the **Danube-Black Sea (DABLAS) Task Force**, which provides a platform for cooperation between IFIs, donors to and beneficiaries of water protection and water-related measures concerning the Danube and the Black Sea. The main aim is to encourage a strategic approach to the use of financing, and to coordinate action between all financial instruments operating in this region. Moldova is also a member of the **International Commission for the Protection of the Danube River (ICPDR)**, which is identifying the work necessary to implement the EU Water Framework Directive – with the aim of keeping water in good ecological and chemical condition – across the whole of the basin.

Moldova is also participating in the **“Environment for Europe” process**, which is a multilateral framework created in 1989 to steer the process of raising environmental awareness in the countries of Central and Eastern Europe, emerging from the old regimes and moving closer to the EU. The core activities of this process are undertaken by a Task Force co-chaired by the Commission and an NIS environment minister.

Moldova is participating in **the Eastern European, Caucasus and Central Asia component of the EU Water Initiative**, a regional component of the EU Water Initiative as announced at the 2002 World Summit on Sustainable Development. The initiative aims to promote better water governance and coordination between stakeholders.

The **Moldova Regional Environmental Centre (REC)** aims to address environment issues in Moldova and neighbouring countries by promoting cooperation between various stakeholders at national and local levels including NGOs, governmental bodies, local communities and the business sector. The REC also aims to promote public participation in the environmental decision making process.

6. Key areas where action is required

Moldova faces significant challenges to promote environment protection. Key areas include air quality, water quality, waste management and nature protection.

As regards climate change, Moldova needs to implement the relevant provisions of the Kyoto Protocol to the UN Framework Convention on Climate Change. Moldova has significant possibilities to use flexible mechanisms under this Protocol.

The institutional and administrative capacity needs to be reinforced, in particular as regards strategic planning, implementation and enforcement. Support for the implementation of multilateral environmental agreements is a key issue. The Regional Environment Centre (REC) can assist in promoting environmental awareness and protection by providing a forum for cooperation between the government, civil society/NGOs and the private sector.

The key environment areas where action is required are identified in the environment section of the EU - Moldova Action Plan, established in the framework of the European Neighbourhood Policy. It defines a set of priorities for action with regard to environmental governance, issue-specific activities as well as on international and regional cooperation on environment issues. Progress towards implementing the Action Plan will also contribute to fulfilling the objectives of the Partnership and Cooperation Agreement.

Priorities of other donors including Member States

Member states

From the **EU-25**, Sweden, the United Kingdom (UK) and the Netherlands provide assistance to Moldova.

Sweden (SIDA) is the second-largest bilateral donor (after the US) with a budget of €7.0 million in 2005. In 2006 €10 million will be available. The sectors covered include democratic government, social sector and pro-poor economic growth (including agriculture, energy, labour market and debt negotiations). The new strategy for 2007-2010 is currently being finalised and suggests a concentration where the support to the social sector and labour market initiatives will be phased out during 2007-2010.

The **UK** (DFID) is currently working on the basis of its 2005-2008 strategy with an annual budget of approx. £ 2.5 million. Priority sectors include pro-poor economic growth, good governance and conflict resolution. The longer term future of DFID's programme to Moldova will be considered by a departmental exercise under the British Government's Comprehensive Spending Review. To promote best development practice, DFID aims to start new project work jointly with other donors, for example a joint social sector project with SIDA is under preparation. DFID is expected to contribute to the World Bank Poverty Reduction Support Credit Multi Donor Trust Fund.

The Netherlands are also providing bilateral assistance and will provide co-financing for the World Bank's Poverty Reduction Support Credit (PRSC).

Other donors including IFIs

EBRD has managed 41 projects with a cumulative portfolio of €200 million over the last ten years. The focus has been on infrastructure and financial institutions. The new 2005/2006 strategy will focus on private sector development (SMEs, rural finance) and infrastructure.

The EIB will soon start lending operations in Moldova with a focus on public infrastructure in the energy, transport and environment sectors.

The **World Bank (WB)** has supported Moldova's transition to a market economy since 1992. In the 2005 fiscal year World Bank commitments to the country were \$ 12 million. Overall commitments for active projects total \$ 149 million. The World Bank's Country Assistance Strategy (CAS) for 2005 to 2008 focuses on three strategic priorities: i) reducing poverty by promoting economic stability, growth and employment, ii) improving access to social services and minimising environmental risks and iii) improving governance and fighting corruption. The new CAS for Moldova envisages a lending programme of between US\$ 90 million and US\$ 137 million. The World Bank is about to launch a First Poverty Reduction Support Credit (PRSC I) to Moldova equivalent to USD 10 million. PRSC-I would be the first in a series of three single tranche operations that would facilitate the implementation of cross cutting reform aimed at improving the living conditions of the Moldovan population.

The IMF approved in May 2006 a new three-year arrangement under the Poverty Reduction and Growth Facility (PRGF) for an amount equivalent to about US\$ 118.2 million. The IMF supported programme is designed to support growth and poverty reduction by maintaining macroeconomic stability, particularly in the face of strong inflows of remittances and sharply higher prices for imported energy. It also strives to improve the performance of the financial sector.

UNDP is currently working on its new 2007-2011 strategy (United National Development Assistance Framework – UNDAF) which is likely to focus on three priority areas: i) governance and participation, ii) access to quality services including health, education and social protection, iii) regional and local development

USAID is currently providing assistance for an annual budget of approx. US\$ 15 million. Three strategic objectives are covered: i) economic growth with a focus on agro-business and enhancing competitiveness, ii) democracy and governance (most work on which is done at local community level) and iii) health sector programmes on tuberculosis, HIV/AIDS and hepatitis. Moldova is also now eligible under the Threshold Programme of the Millennium Challenge Corporation (MCC) where actions will focus on anti-corruption measures. Full-fledged MCC assistance is likely to become available in 2007.

Switzerland (Swiss Agency for Development and Cooperation) is currently spending about SFR 2.5 million per year and anticipates that its available resources will increase to SFR 4 million in coming years. Focal areas are “employment and income” (including VET and local economic development) and social development. Swiss Cooperation is also working on rural water/sanitation through its humanitarian aid budget.

“Policy mix” considerations in the context of the Moldova CSP

The issue of Transnistria plays an important role in the context of the **Common Foreign and Security Policy (CFSP)**. The settlement process has entered a new phase with greater EU and US involvement. Since October 2005, the EU and the US are actively participating in the settlement process within the so-called “five-sided mediation process” (5+2). Following a joint request of the Presidents of the Ukraine and Moldova, an EU Border Assistance Mission (EU BAM) has been in place since 1 December 2005 on the Ukrainian-Moldovan border, with particular focus on the Transnistrian section.

In 2003 the EU and the US introduced a **visa ban** against leading members of the separatist regime. The EU renewed this ban in February 2006. According to the OSCE, the **human rights situation** in the separatist region is unsatisfactory. Rights of minorities, in particular language rights, are not respected.

The Transnistrian conflict **has also taken a toll in economic terms**. Most of the industrial structure of Moldova is located in Transnistria, together with important power plants. The disruption of trade links had a negative effect on both sides, exacerbated in Moldova by the negative effect of a shortfall in revenues and customs duties accruing to the national budget. A key element in any effort to achieve a settlement will be ensuring Moldova’s control over its entire customs territory.

Depending on developments regarding the settlement of the Transnistria conflict, the EC will provide **further specific assistance**, within the overall resources available, related to all aspects of conflict settlement and settlement consolidation.

Regarding **conventional weapons disarmament**, Moldova is not considered to be affected by antipersonnel landmines (APL), except in Transnistria where the situation is unclear. However, pollution by **explosive remnants of war** (ERW, such as abandoned ammunition dumps, unexploded ordnance) is real, due to Second World War action as well as the 1992 conflict. As regards **small arms and light weapons** (SALW), the Transnistrian conflict has created a situation where small-arms stockpiles abound. A number of uncontrolled commercial transactions involving the sale of small arms originating from Moldova which have fuelled a number of African conflicts have been mentioned in UN official reports. Moldovan authorities have improved their export control procedures under international pressure. However, border control, stockpile management and aviation safety/security regulation remain difficult. These are key areas in the fight against trafficking and the spread of illicit small arms and light weapons.

Concerning **energy**, Moldova is almost entirely dependent on imports, in particular from Russia. Russian gas directed towards South East Europe and Turkey passes through Moldova. Events related to gas disputes, notably on gas pricing, between Russia, the Ukraine and Moldova (December 2005/January 2006) showed the high vulnerability of Moldova in this regard. Moldova is making efforts to diversify its sources of energy supplies and has requested EU assistance on this matter. The energy sector also suffers from inefficiency, insufficient bill collection, payment arrears and a need to invest in a generally outdated infrastructure. Against this background, support for energy-related issues will be a key element of the EC’s future assistance strategy.

JLS cooperation with Moldova is increasingly close. A fundamental overhaul of the judiciary, stronger border management and the development of an asylum system fully in line with European standards are key issues in this area. In terms of the **migratory situation**, Moldova is an important source country for illegal migrants to the EU. Due to the difficult economic situation the incentive to seek employment abroad remains strong, with a considerable number of Moldovan citizens falling victim to various forms of trafficking. The EC has provided substantial JLS-related assistance under its Tacis programme and will continue to give high priority to these issues under the future ENPI.

Moldova is the poorest country in Europe. General principles and EC policies regarding **development cooperation** therefore apply. The Moldovan government adopted an Economic Growth and Poverty Reduction Strategy Paper (EG-PRSP) in May 2004 and approved a First National Report on the Millennium Development Goals (MDGs) in March 2005. Country-specific MDGs have been developed for Moldova. This external assistance strategy for Moldova therefore has a strong focus on poverty reduction in particular at regional and local community level.

In the area of **trade policy** the EU is a key import and export market for Moldova. Moldova has benefited from the General System of Preferences Plus (GSP+) since 1 January 2006 and the EU is considering granting Autonomous Trade Preferences. Improving the system of certification and the control of rules of origin are important prerequisites in this regard and the Moldovan government is actively working on these issues supported by EC assistance.

In the field of **transport** Moldova played an active part in the EU-Black Sea-Caspian Basin Ministerial Conference in November 2004 in Baku and in their follow-up Working Groups. The EC has a strategic interest in providing support for areas identified as important in this context and for priority measures in line with the recommendations of the High Level Group on the extension of the major trans-European transport axes towards neighbouring countries and regions. The Commission has adopted in March 2005 a Communication proposing the creation of a wider European Common Aviation Area including the neighbouring countries of the EU by 2010. It also includes the objective of Moldova joining this initiative in the medium term.

As regards environment protection, **global and transboundary environment threats** like climate change affect Moldova as well as the EU. Both parties are committed to implementing the Kyoto Protocol and the UN Framework Convention on Climate Change. Trans-boundary environmental threats include the use and protection of shared waters, in particular the Danube River and the Black Sea. The EC is currently providing support in this area on a regional basis and envisages follow-up measures under future assistance programmes.

EC assistance to Moldova, 1991-2006 (in €million)*

	1991 -1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total
<i>TACIS National Programme**</i>	***41,1	14,7	-	14,8	-	25,0	-	42,0	-	137,6
<i>TACIS Cross-border Cooperation****</i>	-	-	2,0	3,0	1,1	2	1,0	3,6	10	22,7
<i>TACIS Regional Programme****</i>	-	-	0,9	-	1,25	-	6.6	5,1	12,3	26,15
<i>Food Security</i>	-	-	5,5	-	10,4	-	10,0	-	10,0	35,9
<i>Macro-Financial Assistance</i>	87.0				-					87.0
<i>Humanitarian Assistance</i>	-	3.9	0.8	0.8						5,5
<i>PVD-NGO COFINANCING</i>	-	-	-	-	-	0,5	-	-	-	0,5
<i>Human rights (EIDHR)</i>	-	-	0,2	0,47	-	-	-	-	-	0,67
<i>SPP</i>	-	-	-	4,7	-	-	-	-	-	4,7
Total	128,1	18,6	9,4	23,77	12,75	27,5	17,6	50,7	32,3	320,72

* 2006 figures indicative and not available for each item

** Including TEMPUS

* ** Overall figure for technical assistance in 1991-98 (mostly Tacis) Source: AIDCO A/1

**** Estimated pro-rata share for Moldova in cross-border (NP and CB) and regional programmes.